

La Flèche

La passerelle sur le Loir verra le jour d'ici fin décembre

Les travaux pour créer la passerelle flottante sur le Loir ont débuté. Ils devraient se terminer mi-décembre.

15/09/2016 à 15:11 par Lucile Ageron



Les travaux pour aménager une passerelle flottante sur le Loir ont début fin août.

Ils ont débuté lundi 29 août. Depuis, les travaux pour aménager une passerelle flottante sur le Loir, reliant la base nautique de La Monnerie au Moulin de la Bruère, se poursuivent.

À quoi va-t-elle servir ?

À relier les deux rives, « en permettant aux vélos et aux piétons de **traverser de la Monnerie à La Bruère et au zoo de La Flèche sans passer par la route** », expliquent Guy-Michel Chauveau, président de la communauté de communes du pays fléchois, qui a la maîtrise de l'ouvrage.

“ « On relie La Monnerie aux pistes cyclables, c'était une volonté depuis des années. » ”

Comment ça marche ?

Pour installer cette passerelle, l'entreprise Sethy a d'abord construit une voie en pierre, sur le Loir.

La passerelle sera flottante. Grâce à des pilotis ancrés dans le fond de la rivière, appelés Ducs-d'Albe, la passerelle s'élèvera en fonction du niveau de l'eau. Les flotteurs, eux, seront au nombre de trois.

“ « Il y en aura deux de chaque côté, et un au centre. Si l'eau monte, la passerelle suivra le mouvement. Dans ce cas, elle sera automatiquement fermée à la circulation. La variation est calculée sur la base de la crue centennale. » ”

Elle fera 60 mètres de long pour une largeur de 2,50 mètres. « **Elle sera constituée d'un alliage d'aluminium et de chêne, une essence de bois locale résistante à l'eau.** »

Des compteurs sont également prévus de chaque côté de la passerelle pour établir des statistiques de fréquentation.

Combien de temps durent les travaux ?

Débutés le 29 août dernier, ils devraient se terminer le 15 décembre. La première étape a été de fabriquer une voie pour traverser entre les deux rives. Ensuite, des sondages ont été réalisés pour déterminer la nature du sol. Trois semaines sont nécessaires pour obtenir un rapport détaillé. Ensuite, la structure de la passerelle sera commandée et assemblée.

Quel coût ?

Au total, les travaux sont estimés à 846 703 euros hors taxes. Soit : 83 000 euros de travaux préparatoires ; 446 983 euros de supports et terrassements ; 18 520 euros de cheminement ; et 298 200 euros de passerelle.

Ils sont financés par l'État au titre du Fonds d'investissement local (337 000 euros) ; par le conseil régional (200 000 euros) ; par le conseil départemental (140 000 euros) ; et par la communauté de communes (169 703 euros). Des subventions importantes « **qui sont nécessaires. Sans celles-ci, notamment celle de l'État, nous n'aurions pas pu créer cette passerelle** ».